



Mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2020 - (Article 221-1-j du Règlement général de l'AMF)

Ancenis, le 28 mai 2020

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, l'**Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire** de Manitou BF se tiendra le **18 juin 2020 à huis clos**, au siège social de la société : 430 rue de l'Aubinière 44150 Ancenis-Saint Géréon, **sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.**

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 6 mai 2020 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 1er juin 2020.

Les documents préparatoires à l'Assemblée, énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce, figurent sur le site internet de la Société à l'adresse : www.manitou-group.com (rubrique Investisseurs / Assemblées Générales).

Le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée, conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce, sont mis à disposition, sur demande à l'adresse mail : ag2020@manitou-group.com

Par ailleurs, à compter de la convocation, les actionnaires pourront demander à la Société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante : ag2020@manitou-group.com (ou par courrier à Manitou BF, Service Juridique, 430, rue de l'Aubinière, BP 10249, 44158 Ancenis cedex).



Dans ce cadre, les actionnaires sont invités à faire part dans leur demande de l'adresse électronique à laquelle ces documents pourront leur être adressés, afin que la Société puisse valablement leur adresser lesdits documents par mail, conformément à l'article 3 de l'ordonnance précitée. Les actionnaires au porteur devront justifier de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes.

Code ISIN : FR0000038606

Indices : CAC ALL SHARES, CAC ALL-TRADABLE, CAC INDUSTRIALS, CAC MID & SMALL, CAC SMALL,
EN FAMILY BUSINESS



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Le 18 juin 2020 :
Assemblée générale**

Référence mondiale de la manutention, de l'élévation de personnes et du terrassement, Manitou Group a pour mission d'améliorer les conditions de travail, de sécurité et la performance partout dans le monde, tout en préservant l'Homme et son environnement.

Au travers de ses 3 marques emblématiques - Manitou, Gehl, Mustang by Manitou - le groupe conçoit, produit, distribue des matériels et des services à destination de la construction, de l'agriculture et des industries.

En plaçant l'innovation au coeur de son développement, Manitou Group cherche constamment à apporter de la valeur auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.

Grâce à l'expertise de son réseau de 1050 concessionnaires, le groupe est chaque jour, plus proche de ses clients. Fidèle à ses racines, avec un siège social situé en France, Manitou Group enregistre un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros en 2019 et réunit 4 600 talents à travers le monde avec la passion pour moteur commun.